



Etudes supérieures impayé..

Par **kiriti93**, le **24/06/2010** à **22:33**

Bonjour,

J'ai effectué ma 1^{ère} année d'école d'ingénieur à l'INSIA, cette école proposait une formation en alternance financé de la façon suivante
-2000€ payé par l'étudiant
-5000€ payé par l'entreprise

L'école n'acceptait seulement les entreprises en conventions de stage, lors de l'inscription, elle me promettait de m'aider à trouver cette entreprise. Ils ont commencé à expulser tous les étudiants n'ayant pas trouvé d'entreprise vers le mois de février.

De mon côté, j'avais signé (le 6 janvier) un CDI à temps partiel qui n'avait absolument aucun liens avec mon école (aucune conventions, ni autre contrat n'a été signé entre eux).

Ayant appris ce changement, l'école n'a pas souhaité m'expulser, et finisse par m'interdire l'accès aux cours seulement 3 semaines avant la fin de l'année (mi-mai) en me demandant de payer les 5000€ de la formation.

Ore, à part le contrat d'inscription, je n'ai signé aucun documents m'obligeant à payer la totalité de cette formation!

Je suis donc, depuis le mois de mai, harcelé de mails me demandant de payer ces 5000€ et m'envoyant des devis par courrier afin de payer cette somme sous plusieurs mois.

J'ai bien lu le seul contrat signé avec eux (contrat d'inscription) et confirme qu'il n'y a inscrit nul part que je devais payer la totalité de cette formation si je ne trouvais pas d'entreprise.

pouvez vous me conseiller,

cordialement,